

Les Ateliers Solidaires à votre service

Venez déjeuner avec nous !

Chaque mardi à 12h30, les Ateliers Solidaires du Habert vous accueillent pour un repas végétarien convivial au 10 rue Sergent-Bobillot à Grenoble, dans les locaux du Secours Catholique.

Pour seulement 6 € (paiement par chèque ou espèces), profitez d'un repas préparé avec soin par les stagiaires des Ateliers Solidaires, accompagnés par une professionnelle de la restauration.

Au-delà du plaisir de partager un bon repas, votre participation contribue à soutenir un projet d'insertion qui permet à des personnes éloignées de l'emploi de développer leurs compétences et de reprendre confiance en elles. Pause estivale en juillet et août.

Reprise des repas le 8 septembre



Besoin d'un coup de main pour vos travaux ou votre ménage ?

Les Ateliers Solidaires proposent également des prestations de petits travaux, d'entretien et de ménage pour les particuliers, associations ou entreprises.

En faisant appel à nos services, vous devenez client solidaire et participez concrètement à l'accompagnement et à l'insertion des personnes accueillies au Habert.

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis ou en savoir plus sur nos prestations. **Contactez nous, techniques.saintpaul@gmail.com**

Assemblée Générale jeudi 21 mai 2026

L'assemblée générale du Habert s'est tenue le 21 mai dernier dans les locaux de l'association, au 51 rue de Stalingrad à Grenoble. Cette édition a connu une très belle participation, réunissant près de 60 personnes, dont une vingtaine de personnes hébergées et 9 enfants.

Ce temps fort de la vie associative a permis de revenir sur les actions menées en 2025 et de mesurer le chemin parcouru grâce à l'engagement de toutes celles et ceux qui font vivre le Habert au quotidien. Les personnes hébergées présentes ont pu partager leur expérience et témoigner de l'importance du soutien apporté par l'association. Les travailleuses sociales sont également intervenues pour présenter les actions réalisées tout au long de l'année, mais aussi les difficultés rencontrées dans l'accompagnement des personnes hébergées. Mr Mérigot dont la Fondation soutient l'association depuis plusieurs années était également présent, un geste de soutien dont nous le remercions.

Lors de cette soirée, une personne qui suit et soutient le Habert depuis sa création a annoncé au président qu'elle faisait don de son appartement à l'association. Nous tenons à lui adresser nos plus sincères remerciements pour cette marque de confiance et de générosité qui contribuera durablement à nos missions d'accueil et d'hébergement.

La soirée s'est poursuivie autour d'un buffet convivial préparé avec soin par plusieurs personnes hébergées et les travailleuses sociales, offrant un beau moment de partage entre bénévoles, salariés, administrateurs, partenaires et familles.



Visite de Mr Christian Charles, conseiller départemental, Vice-président en charge de l'action sociale, de l'insertion au Local 51 lundi 15 juin

Chaque lundi après-midi, les travailleuses sociales du Habert assurent une permanence administrative destinée à accompagner les personnes hébergées dans leurs démarches du quotidien. Tous les quinze jours, cette permanence est complétée par la présence d'une juriste de l'ADATE, offrant ainsi un appui précieux sur les questions juridiques et administratives les plus complexes.

Cette permanence a récemment été l'occasion d'accueillir M. Charles, venu découvrir le travail mené par notre association soutenue financièrement par le Département de l'Isère. Chaque année, le Département accompagne en effet le Habert dans le cadre de mesures d'accompagnement social liées au logement pour une partie des ménages hébergés au sein de l'association.

La permanence administrative et juridique occupe une place centrale dans l'accompagnement. Au fil de leur parcours, la plupart des personnes hébergées sont amenées à solliciter cet espace d'écoute et de conseil. Les questions abordées concernent notamment la régularisation administrative, le regroupement familial ou encore l'accès aux droits sociaux.



Yves Doin, président du Habert,
Pierre Meyer, vice-président du Habert et
Chrisophe Charles dans le jardin du Local 51

Dans un contexte où les réglementations évoluent régulièrement, l'expertise de la juriste constitue un soutien indispensable pour les travailleuses sociales comme pour les familles accompagnées. Cette collaboration étroite permet d'apporter des réponses adaptées aux situations rencontrées et représente l'un des points forts de l'accompagnement proposé par le Habert.

Le Habert en 2025



**Repas de Noël avec les hébergés,
l'équipe de salariées et bénévoles**

Au local du 51 rue de Stalingrad

**43 permanences administratives
dont 23 avec permanences juridiques avec
l'Adate**

**13 repas partagés
3 cours de français**

**14 sorties collectives de loisirs
12 sorties de bénévolat chez Emmaüs**



**154 personnes hébergées
dont 67 enfants**

Une démarche simple... en apparence

Parmi les nombreux accompagnements réalisés par nos travailleuses sociales auprès des personnes hébergées, l'ouverture d'un simple compte bancaire peut parfois se transformer en véritable parcours du combattant.



C'est ce qu'a vécu Fodé, hébergé par le Habert, pour qui Claire, l'une des éducatrices de l'association, a dû intervenir dans cette démarche pourtant essentielle. Non pas, parce qu'il rencontrait des difficultés à comprendre les procédures ou à réunir les documents demandés, mais parce que son droit à l'ouverture d'un compte n'a pas été respecté. Fodé a pu se rendre en toute autonomie dans une banque mais y a essuyé un refus.

Face à ce refus injustifié, Claire, a dû intervenir en s'appuyant sur sa connaissance des droits des personnes et a fait une demande à la Banque de France qui a attribué d'office une banque pour Fodé. Cependant, malgré cette injonction, la banque en question a de nouveau refusé l'ouverture du compte, sans fournir de justificatif écrit. Claire a donc dû intervenir une nouvelle fois et solliciter un échange avec une responsable de l'agence. Elle a finalement obtenu un réexamen du dossier.

Parallèlement, Claire a repris contact avec la Banque de France. Celle-ci a indiqué qu'elle ne pouvait engager de nouvelles démarches sans disposer d'un refus écrit de la part de la banque. Après plusieurs échanges et relances, l'établissement bancaire a finalement accepté de recevoir Fodé et lui a proposé un rendez-vous pour procéder à l'ouverture de son compte.

Si cette issue est positive, elle illustre aussi la longueur et la complexité de certaines démarches pourtant considérées comme élémentaires. Entre son premier rendez-vous en banque, en février 2026, et l'ouverture effective de son compte, plusieurs mois se sont écoulés. Et c'est seulement mi-juin, que Fodé a pu recevoir sa carte bancaire par courrier.

Avec un mélange d'espoir et de prudence, il résumait lui-même la situation : « J'attends d'avoir la carte en main propre pour y croire... »

Cette histoire rappelle que l'accès aux droits n'est pas toujours une évidence et que l'accompagnement social joue un rôle essentiel pour permettre aux personnes de faire valoir leurs droits. Pour Fodé, l'ouverture de ce compte bancaire constitue une étape importante vers davantage d'autonomie et la poursuite de son parcours d'insertion.

Cinq nouveaux stagiaires aux Ateliers Solidaires du Habert

Entre mai et juin 2026, les Ateliers Solidaires du Habert ont accueilli cinq nouveaux stagiaires, venus prendre le relais des participants achevant leur parcours d'un an au sein du dispositif. Cette transition permet à de nouvelles personnes hébergées de bénéficier d'une première expérience professionnelle dans les activités proposées par les ateliers :

principalement la rénovation de bâtiments, mais aussi des missions de ménage et de restauration, notamment à travers la préparation et le service des repas proposés les mardi midis. Ce dispositif constitue un véritable tremplin vers l'emploi et facilite les démarches de régularisation administrative.

4 des stagiaires du Habert sur un chantier, dont 2 nouveaux entrant



Des bénévoles au cœur de l'action

Le Habert est avant tout une aventure collective portée par l'engagement de nombreux bénévoles. Une quinzaine d'entre eux participent activement à la vie de l'association et jouent un rôle essentiel dans la réussite de nos missions.

Leur implication est précieuse dans de nombreux domaines : réalisation de réparations dans les logements, aide aux déménagements des familles, soutien à la recherche de financements publics et privés, suivi comptable ou encore participation à la vie associative et aux événements du Habert.

Grâce à leurs compétences, leur disponibilité et leur engagement, les bénévoles contribuent chaque jour à améliorer les conditions d'accueil des personnes hébergées et à renforcer les moyens d'action de l'association.

Leur présence aux côtés des salariés et des personnes accueillies illustre les valeurs de solidarité et d'entraide qui animent le Habert depuis sa création. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour le temps, l'énergie et le savoir-faire qu'ils mettent au service du projet associatif.

“La comptabilité ce n'est pas mon fort, c'est difficile mais je fais ça pour la bonne cause”, explique Emmanuel ancien professeur d'université dans le domaine des virus persistants.

“Je voulais aider à la cuisine ou pour de l'alphabétisation mais je me suis retrouvé à la comptabilité car c'est là qu'on avait besoin de moi. Faire de la comptabilité c'est une prouesse, j'admire mon collègue Jean, il faut être extrêmement focalisé sur sa tâche.”

Emmanuel suit les caisses, les dons et assure le lien avec la banque pour les dépôts d'espèces et de chèques sous la supervision de Jean Massin, le comptable bénévole de l'association depuis 3 ans.



De gauche à droite : Jean Massin et Emmanuel effectuant des travaux de réajustage de la caisse.

En bref



En ce début d'année 2026 **le Habert a accueilli deux nouvelles salariées**, Claudine Pavier -à gauche sur la photo- en tant que travailleuse sociale qui remplace Laure Mercier et Carole Vinatier Samba qui devient la première directrice du Habert. Ce poste était jusqu'alors assuré par des bénévoles et a pu être créé grâce au soutien financier de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités.

21 nouvelles personnes sont entrées dans les appartements du Habert depuis janvier 2026, et 10 personnes en sont parties.

Une soirée football a été organisé au Local 51 pour le match de la coupe du Monde France Sénégal. Un repas partagé a été préparé puis des hébergés, salariées et bénévoles ont pu regarder ensemble ce match qui s'est terminé par la victoire de la France

Informations légales

Le Habert | <https://le-habert.fr/> Association loi 1901 - Siret : 401 933 437 000 30

Directrice de la publication : Carole Vinatier Samba Photos : Habert

Imprimé par nos soins. Date de publication : 21 juin 2026



« Ne perds jamais espoir, lorsque le soleil se couche, les étoiles apparaissent. »

Walter Bagehot,
journaliste et économiste britannique